

Vos questions / nos réponses

élimination de la toxine

Par [swankyfink45](#) Postée le 22/11/2024 05:20

Bonjour, j'avais arrêter de fumer pendant 6 mois mais j'ai repris depuis 2 semaines j'arrête à nouveau, néanmoins j'aimerais arrêter pour de bon cette fois-ci. Je fumait environs 4 joints par jour depuis 1 semaine, et quelques joints par ci par là la semaine d'avant. J'aimerais savoir dans combien de temps (environ) mon corps va éliminer la toxine ? Je stresse de conduire pour le coup. Merci pour vos réponses

Mise en ligne le 26/11/2024

Bonjour,

Les forces de l'ordre procèdent à des dépistages salivaires "au bord de la route". En cas de contrôle, vous serez positif au test salivaire, pour un usage quotidien de cette dernière semaine, jusqu'à 8 jours après votre dernière consommation.

Si votre test salivaire est positif, vous devrez par la suite effectuer un test urinaire pour récupérer votre permis. Pour un usage régulier, le test urinaire pourra être positif jusqu'à 70 jours après votre dernière consommation.

Ces données représentent des indications moyennes et non des durées exactes. Les durées de positivités sont influencées par la personne qui consomme et varient selon le métabolisme de chacun et la consommation elle-même (poids, héritage, habitudes de consommation, doses...).

Si vous vous interrogez sur votre positivité, vous pouvez vous procurer des autotests (salivaires ou urinaires) sur internet ou chez votre pharmacien ou vous rendre dans un laboratoire d'analyses médicales pour un test urinaire. Dans ce cas, vous n'aurez pas besoin d'ordonnance et le test sera à vos frais.

Si vous sentez que votre décision d'arrêt est compliquée à mettre en place, sachez que vous pouvez vous faire aider dans un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Toute une équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée en addictologie (médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux...) pourra vous recevoir pour un soutien adapté à vos objectifs et ce, de manière bienveillante et non jugeante. L'accueil se fait sur rendez-vous. Ceux-ci sont non payants et confidentiels.

Nous vous joignons à cet effet 2 adresses au plus proche de votre domicile. N'hésitez pas à contacter ces structures pour des informations et/ou un rendez-vous.

Vous trouverez pour information ci-après, notre fiche "cannabis" ainsi que le tableau des durées de dépistage. Nous vous joignons aussi notre petit guide à l'arrêt du cannabis que vous pourrez télécharger.

Vous pouvez également nous contacter si vous ressentez le besoin d'échanger plus amplement à propos de votre situation. Nos écoutants sont disponibles 7 jours sur 7 par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par tchat depuis notre site internet, de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le weekend. N'hésitez pas à nous joindre.

Avec tout notre soutien dans votre arrêt,

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

CSAPA 37 Tours-Nord

112 avenue Maginot
37000 TOURS

Tél : 02 34 37 89 81

Site web : www.chu-tours.fr/csapa-37-centre-la-rotonde.html

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 10h à 17h

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 10h à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

Csapa 37 Tours-Centre

26, rue de Richelieu
37000 TOURS

Tél : 02 47 47 91 91

Site web : www.chu-tours.fr/

Accueil du public : Lundi au vendredi de 10h à 16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi. Consultations à la maison des adolescents sur demande.

Substitution : Délivrance des traitements de substitution pour les patients suivis.

Service mobile : le lundi et vendredi de 9h à 17h.

Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Fiche sur le cannabis](#)
- [Dossier dépistage : tableau des durées de positivité](#)
- [Guide d'aide à l'arrêt du cannabis](#)